


| | | |
|---|--|----------------------------|
|  | Extrait du Registre des délibérations du Conseil Municipal de la Ville de BRESSUIRE | n° d'ordre 26018 |
|---|--|----------------------------|

SEANCE du : 2 mars 2026

L'an deux mille vingt-six, le 2 mars à 18h30, le Conseil Municipal de la commune de BRESSUIRE s'est réuni à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Madame Emmanuelle MENARD, Maire, à la suite de la convocation faite le 24 février 2026.

| ETAIENT PRESENTS | | | |
|--------------------|------------------------------|---|------------------------|
| Anne-Marie BARBIER | Sandra CAILTON | Etienne HUCAULT | Alain ROBIN |
| Philippe BARON | Yannick CHARRIER | Marie JARRY | Anne ROUX |
| Thierry BAUDOIN | Bruno COTHOUIS | Emmanuelle MENARD | Marinette TALLIER |
| Bérangère BAZANTAY | Sandrine DELUGEAU | Jean-François MOREAU | Véronique VILLEMONTAIX |
| Bruno BODIN | Pascale FERCHAUD | Nathalie MOREAU, présente de 18h40 à 21h25 | |
| Hélène BROSEAU | Marie-Laure FOUILLET-MERLEAU | Pierre MORIN | |
| Pierre BUREAU | Pascal GABILY | Arnaud PRINTEMPS | |

| POUVOIRS / ABSENTS / EXCUSES | | |
|---|---|---|
| Florence BAZZOLI | Stéphanie FILLON | Jean-François MORIN, excusé - pouvoir à Anne ROUX |
| Anita BRIFFE | Constance MACKOW, excusée - pouvoir à Nathalie MOREAU | Philippe ROBIN |
| Jamel CHENIOUR, excusé - pouvoir à Bruno COTHOUIS | Nathalie MOREAU, absente de 18h30 à 18h40 et de 21h25 à 21h40 | Rodolph THIBAudeau |

Secrétaire de séance : Thierry BAUDOIN, assisté des services de la Ville
Assistaient également : Delphine CRESSERON, Directrice Générale des Services
 Yoan FONTENEAU, Directeur des Services Techniques
 Thierry NOMBALAY, Directeur des Finances



Convention de mise à disposition d'un agent communal auprès de la Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais

Document annexé et présenté en séance.

Dossier présenté par Madame le Maire.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;
 VU l'avis de l'agent ;
 VU l'avis favorable du CST du 22 décembre 2025.

CONSIDERANT l'intérêt de la mise à disposition.

Il est proposé de mettre à disposition Madame Jocia BOISUMEAU, ingénieure à la commune, auprès de la Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais à temps complet.

L'agent occupera un poste mutualisé de chargée de mission en charge de la transition écologique du patrimoine bâti communautaire et communal.

La mise à disposition individuelle est à effet immédiat pour une durée de trois ans.

Les charges sociales et de rémunérations seront remboursées à hauteur de 50 % par la Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal décide :

- D'INSCRIRE les crédits budgétaires nécessaires ;
- D'AUTORISER Madame le Maire ou son représentant à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération, notamment la convention.

Le Secrétaire de séance,

Thierry BAUDOIN



Le Maire

Emmanuelle MENARD

Disponible en préfecture
 079-217900497-20260309-DG_DEL_2026_18-DE
 Date de télétransmission : 09/03/2026
 Date de réception préfecture : 09/03/2026

Auteur de l'acte : Ville de Bressuire / Transmis au contrôle de légalité et mis en ligne le :

06 MARS 2026